



## . Décision du Maire n°2025\_002

Le Maire de la Commune de Yenne ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 relatif aux compétences du conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 6 décembre 2021 relative à la mise à jour des délégations accordées au Maire ;

Vu la délibération n°DEL4-5-06-23 du 5 juin 2023 relative au lancement de la consultation et autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre, projet Cœur de territoire ;

Considérant que ladite délibération autorise le Maire à signer le marché et l'ensemble des avenants ;

Considérant qu'il convient de signer un avenant d'une part pour fixer le forfait de rémunération définitive du maître d'œuvre conformément à l'article 11.3 du CCP. A l'issue de la phase PRO, le coût prévisionnel des travaux est fixé, ce qui détermine la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre.

Considérant qu'il convient de signer un avenant d'autre part pour prendre en compte la déclaration de travaux imprévus au programme et l'ajout des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et la défense incendie.

Considérant que seule la tranche optionnelle 1 relative à la rue Antoine Laurent est concernée par la nécessité d'un avenant.

### DECIDE :

**Article 1 :** De signer un avenant n°1 à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements de voirie de la Ville de Yenne, avec le groupement de commande Alp'Etudes et Profils Etudes.

**Article 2 :** Le montant de l'avenant a une incidence financière d'un montant de 24 113.47€ HT. Le marché public pour l'ensemble des tranches passe donc de 110 684.50€ HT à 134 797.97€ HT.

**Article 3 :** La présente décision fera l'objet d'une transmission à la Préfecture de la Savoie et d'une information au conseil municipal lors de la plus proche réunion.

**Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Yenne, le 7 février 2025

François MOIROUD,  
Maire.

